

## Avec Viatrajectoire, je peux :



- Trouver un établissement d'accueil qui correspond à mes critères, grâce à un annuaire référençant tous les établissements pour personnes âgées et une aide à la recherche et à la sélection des établissements à partir de plusieurs critères (situation géographique, prestations, tarifs,...)
- Faire ma demande d'inscription en ligne, via un formulaire d'inscription unique et national, utilisable auprès de plusieurs établissements.
- Transmettre mon dossier à mon médecin traitant en toute tranquillité, grâce à la transmission sécurisée des données médicales.
- Suivre l'avancement de mon dossier.

## Pourquoi utiliser Viatrajectoire ?



- C'est un **DOSSIER D'ADMISSION UNIQUE**, en ligne, accepté par tous les EHPAD, EHPA et USLD.
- C'est un **MOTEUR DE RECHERCHE MULTI-CRITÈRE** : proximité géographique, budget, type d'hébergement et de soins.
- C'est un **SERVICE PUBLIC GRATUIT, CONFIDENTIEL ET SÉCURISÉ**, accessible à votre médecin traitant.

# VIATRAJECTOIRE.FR



Viatrajectoire est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social, l'agence régionale de santé et votre Centre Hospitalier Jura Sud.

Les **Hopitaux**  
Jura Sud



*vous informent :*

## Trouver *ma* maison de retraite...



Rien de plus facile avec

**ViaTrajectoire**  
Une orientation personnalisée



**Prérequis :** Je dispose d'un courriel personnel (adresse mail) valide, ou je renseigne celui du proche qui m'accompagne dans mes démarches.

Quand les 3 volets sont verts, je n'oublie pas de valider et d'envoyer !

## Étape 5

*Je suis mes demandes et je peux les modifier sur mon espace personnel*

Je regarde régulièrement l'avancée de mes demandes en me connectant sur mon « **espace particulier** »

Je peux compléter, modifier mon dossier à tout moment et depuis mon domicile.

## Étape 1

*Je me connecte sur [www.viaTrajectoire.fr](http://www.viaTrajectoire.fr)*

Je clique sur l'espace « **Particuliers-personnes âgées** »

Puis je clique sur : **Créer mon dossier**

## Étape 2

*Je remplis mon dossier*

Je complète le volet administratif, si nécessaire à l'aide d'un proche ou d'un accompagnant professionnel.

## Étape 3

*Je déclare mon médecin traitant*

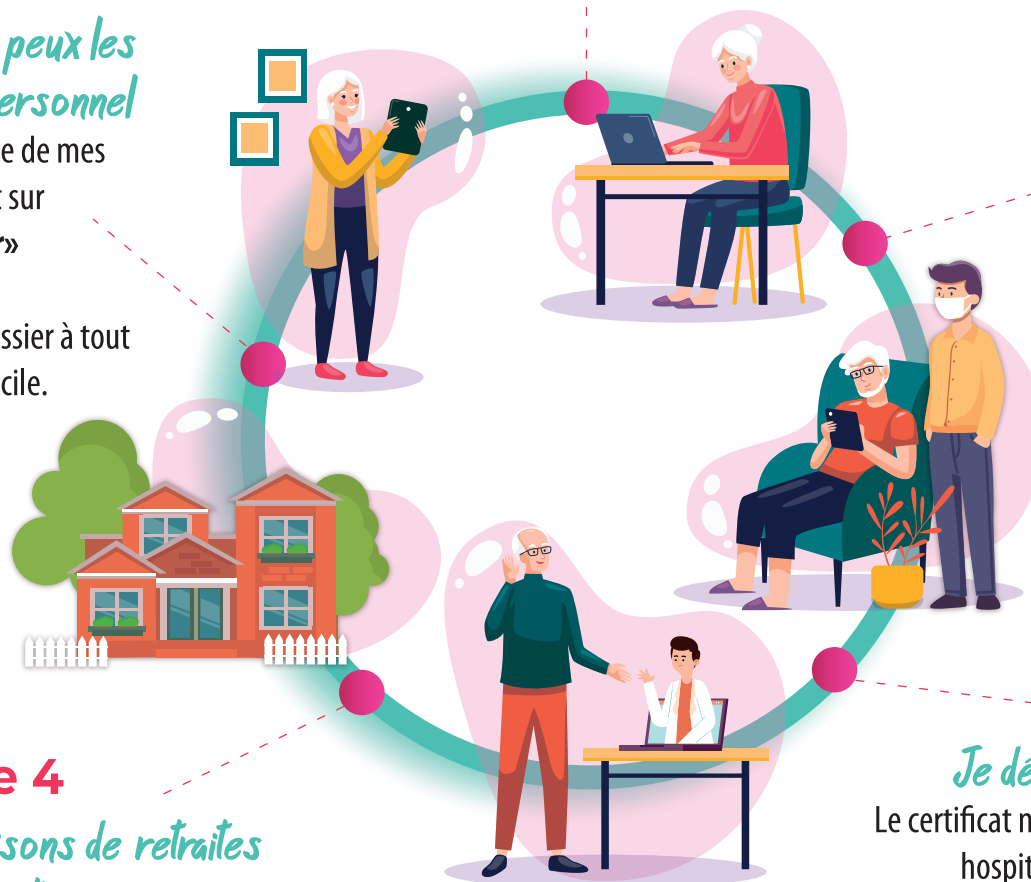
Le certificat médical sera complété soit par le médecin hospitalier, soit par le médecin traitant.

## Étape 4

*Je sélectionne les maisons de retraites selon mes critères*

J'utilise l'annuaire pour rechercher et sélectionner les établissements qui m'intéressent.

Je choisis ceux qui me correspondent et j'envoie mes demandes.



### Attention :

Je pense à retransmettre au service social le numéro du dossier afin de le communiquer au médecin pour la partie médicale.